BUREAU FEDERAL

Réunion du 24 Mai 2013 à Paris

Présents: Jean-Pierre SIUTAT - Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE,

Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés: Mme Stéphanie PIOGER.MM. Alain BERAL et Philippe LEGNAME.

Assistent: MM. Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles

THOMAS et Christophe ZAJAC. Mmes Irène OTTENHOF et Céline PETIT.

Documents annexés

Numéro d'annexe

1 Projet de Calendrier Sportif 2013/2014

2 Projet des dates de reprise des Championnats

3 Eco-Charte Interne

4 Règlement MiniBasket

5 Calendrier Administratif 2013/2014

6 Point Ressources Humaines

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Stéphanie PIOGER, Alain BERAL et Philippe LEGNAME.

Informations:

- le nombre de licenciés à ce jour est de 490.407, soit plus de 23.000 licenciés en plus par rapport à l'année dernière.
- 33000 licences OBE enregistrées.
- Ludovic VATY doit arrêter le basket pour un problème cardiaque, nous avons une pensée pour lui.
- Décès de Walter LUTHI, des condoléances sont adressées à sa famille.
- Jean-Pierre SIUTAT a assisté aux Etats Généraux du Sport Féminin à Bourges. La manifestation s'est bien déroulée, en présence de nombreuses personnalités.
- Il informe les membres du Bureau Fédéral de son élection au sein du Conseil d'Administration du CNOSF.

2. Présidence.

Point général

Jean-Pierre SIUTAT : La fin de saison est difficile avec de nombreux dossiers à traiter. Il faut rester concentrés sur les dossiers et veiller à communiquer correctement.

- LNB : les phases finales se déroulent actuellement, à noter quelques soucis avec les salles.
- LFB : situation de fin de saison difficile.

• Point de l'international

Jean-Pierre SIUTAT a assisté à l'Assemblée Générale de la FIBA Europe avec Bureau la veille. De nombreux sujets ont été abordés. Le Président de la FIBA Europe assurera son mandat jusqu'à son terme.

Un débat s'est tenu sur le bilan, plutôt positif, du secrétariat général de la FIBA Europe récemment nommé. Des travaux sont en cours sur les compétitions européennes.

Concernant la modification des statuts, Pierre COLLOMB informe qu'il était à la FIBA cette semaine : les textes d'orientations de la politique générale ont été adoptés, et ils seront présentés en Bureau Central de la FIBA

3. Délégation au Haut Niveau.

• Centres de formation et centres d'entrainement

- Situation administrative (agrément, labellisation, etc.)
- Situation comptable

Gilles THOMAS fait le point sur les centres de formation et d'entraînement du secteur Masculin :

PRO A: - tous les clubs avaient un centre agréé

- 3 arrivaient en fin d'agrément
- avis favorable de la DTBN

PRO B: - 10 / 18 centres agréés

- 7 demandes d'agrément ou renouvellement : 6 avis favorable et 1 avis défavorable

NM1: - 2 centres vont perdre leur agrément malgré un avis favorable de la DTBN car ils

n'accèdent pas à la PRO B

Irène OTTENHOF fait le point sur les Centres de Formation / Centres d'Entrainement des clubs féminins :

LFB: - 11 / 14 clubs avaient un centre agréé

- Les 3 autres ont effectué une demande

- Avis favorable de la DTBN

LF2: - 3 demandes de labellisation

- Réunion de la commission de labellisation le 23 avril 2013

- 3 clubs concernés

Concernant la situation comptable, des difficultés sont rencontrées pour le calcul de la péréquation. Il est donc proposé que :

- La CCG fournisse les documents financiers servant au calcul de la péréquation.
- Les documents demandés aux clubs par la CCG intègrent les données financières demandées par la direction technique dans le cadre de l'agrément des centres de formation mais seul un certain nombre de lignes comptables seront prises en compte pour le calcul de la péréquation formation.
- → Au 15 novembre, fournitures des comptes certifiés de la saison N-1
- → Au 15 avril budget prévisionnel de la saison N.
- Le versement au club s'effectuera par voie de conséquence en décembre.

Thierry BALESTRIERE précise que les critères de reversement de la caisse de péréquation sont complexes. Une réunion s'est tenue. Il est question d'attendre les comptes consolidés pour avoir une fiabilité des chiffres associés à la formation.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Point LFB / LF2 / NF1 / NF2 / NF3

Irène OTTENHOF fait le point sur les résultats de LFB et LF2.

Jean-Pierre SIUTAT : Concernant la réforme des championnats féminins datant de trois ans, un bilan sera fait dans la perspective de contrôler si les objectifs visés dans cette réforme sont tenus, en particulier le fait que les jeunes jouent vraiment dans les championnats de France.

Jean-Pierre SIUTAT expose le cas particulier du club d'Angers, terminant premier de LF2, et donc accédant sportivement en LFB, mais qui ne remplit pas les conditions réglementaires d'accession.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral, après discussion, décide de refuser la demande de dérogation faite par le club d'Angers, pour non respect du règlement en vigueur. Le Secrétaire Général puis la CF Sportive lui signifieront officiellement cette décision.

Le Bureau Fédéral souhaite conserver la LFB à 14 clubs, ce qui fait qu'il y a deux places disponibles et repêche par priorité les clubs d'Arras et d'Union Hainaut.

Par ailleurs, le Bureau Fédéral constate que 2 clubs sont sanctionnés par la CCG (Lyon et Perpignan). Il est demandé que les Clubs soient prévenus très rapidement par oral.

Concernant la LF2, le Bureau Fédéral souhaite également conserver un championnat à 14 clubs.

Jean-Marc JEHANNO expose la liste des repêchages en NF1, NF2 et NF3, en appliquant le repêchage au ranking de la première phase.

Point PROA / PROB / NM1 / NM2 / NM3

Jean-Marc JEHANNO expose la liste des repêchages en NM1, NM2 et NM3.

Qualifications Européennes saison 2013-2014 et saison 2014-2015

Jean-Pierre SIUTAT propose d'engager les clubs suivants :

En Euroleague Women:

Lattes Montpellier

Bourges

En EuroCup Women

Tarbes

Basket Landes

Nantes Rezé

Villeneuve d'Ascq

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

En 2014/2015 il n'y aura plus que 16 clubs en EuroLeague Women. Il est donc nécessaire de modifier le

- système de qualification : Euroleague Women : 1^{ère} place : Champion de France 2^{ème} place : vainqueur de la Coupe de France. Si d'autres places, tenir compte de la saison régulière
- EuroCup Women : Challenge Round puis places suivant le classement de la saison régulière

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

Qualification des joueurs NM1 / LFB

Irène OTTENHOF rappelle le système de qualification utilisé en NM1 et en LFB et propose qu'il soit reproduit en LF2, afin d'uniformiser le traitement des dossiers :

- Envoi dossier par les clubs à la CCG
- Examen des éléments par la CCG, validation par la CCG
- - Validation sur FBI par la LFB ou le Haut Niveau (statut du joueur en indiquant les dates de début et fin)
- Envoi d'un mail au club par la LFB ou le Haut Niveau (reprenant la liste des joueurs autorisés à participer en NM1, LFB ou LF2)
- Licence envoyée au club par la LFB ou le Haut Niveau (courrier A/R)

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

Modification règlement NM1

Irène OTTENHOF expose les modifications concernant la NM1, restant à adopter :

- Modification de la formule des Play-offs :
 - les quarts de Finales du Final Four seront organisés en 2 manches gagnantes
 - 2 matches par semaine
 - Le 1^{er} match et belle éventuelle sur le terrain du mieux classé

Gérald NIVELON rappelle la proposition initiale de faire le 1^{er} match chez le moins bien classé et le match retour et la belle éventuelle chez le mieux classé. Cela réduit les déplacements.

Dans le cadre de l'uniformisation des championnats, le Bureau Fédéral décide que les play-offs se dérouleront de la façon suivante :

 Le 1^{er} match chez le moins bien classé et le match retour et la belle éventuelle sur le terrain du mieux classé.

Irène OTTENHOF propose également la modification suivante :

• Sanctions financières infligées aux clubs ne mettant pas en ligne les vidéos de leurs matches dans les 36h qui suivent la fin de ceux-ci.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

Point général

Matthieu SOUCHOIS communique un point sur la formation :

- Habilitation diplôme d'état en région Rhône Alpes. Les sélections sont terminées dans cette région avec 13 Stagiaires inscrits.
- DES : lancement de la deuxième promotion avec 14 stagiaires inscrits.
- Officiels : les stages nationaux sont en cours de finalisation, quelques aménagements sont à prévoir.
- Dirigeants : les inscriptions à l'Université d'Eté sont en cours.
- Lancement de l'enquête emplois vers les Ligues, les Comités et les clubs, avec un bon taux de retour pour le moment. Une présentation des résultats partiels de l'enquête sera présentée à la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

Concernant les Contrats Avenir, Jean-Marc JEHANNO informe que la Ligue de La Réunion se joint au dispositif avec 2 contrats.

Il expose la demande du club de Chartres qui a disputé une rencontre contre Chenove qui a ensuite été annulée. Le club de Chartres souhaite donc le remboursement des frais engagés.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

Par ailleurs, il a reçu une demande de la Ligue de Champagne-Ardenne qui a son équipe de Cormontreuil qui est descendante. L'équipe classée premier ne souhaite pas monter. L'équipe classée seconde est la réserve de Cormontreuil. La Ligue demande donc une dérogation pour le maintien de l'équipe de Cormontreuil en NF3.

Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

• Calendrier sportif 2013-2014

Jean-Marc JEHANNO expose le projet de calendrier sportif pour la saison 2013/2014 (Annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral. Le document sera diffusé courant de semaine prochaine aux structures.

Jean-Marc JEHANNO communique les dates de reprise des championnats (annexe 2).

Raymond BAURIAUD expose un premier projet pour l'organisation des Finales de la Coupe de France en remplacement de Bercy.

Relégation minimale en championnat

Après discussion, le Bureau Fédéral ne souhaite pas apporter de modification à la règle en vigueur.

• Situation du club de Monaco

Jean-Marc JEHANNO expose le problème du club, qui n'est pas en règle avec la trésorerie fédérale.

Le Bureau Fédéral souhaite préciser que si le club ne se met pas en règle financièrement avec la trésorerie fédérale, il ne sera pas réengagé en Championnat de France la saison prochaine

• Charte de l'arbitrage : Sanctions 2012-2013 - Obligations 2013-2014

Jean-Marc JEHANNO expose le bilan de la Charte de l'arbitrage.

Une discussion s'engage ; il est décidé de ne pas appliquer, cette saison et de façon exceptionnelle, de sanction sportive.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

Une proposition sera faite pour l'application transitoire pour la saison 2013/2014 lors d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral, puis en réunion du Comité Directeur pour adoption.

• Comptabilisation des fautes techniques « B » saison 2013-2014

Suite à discussion, une décision définitive sera proposée au Bureau Fédéral du 22 Juin 2013, après la tenue d'une audioconférence regroupant tous les acteurs de ce dossier.

5. Délégation à la Marque.

Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Lancement du nouveau site de la boutique "FFBB Store" en cours.
- Un nouveau stand a été testé lors des matches Equipe de France.
- Souhait de mettre en place un accès privé sur le site réservé à Passion Club à terme.
- Lancement de la rénovation du site FFBB.
- Championnat d'Europe Féminin : communication calée avant et après l'euro. Et souhait de continuer à l'exploiter durant la saison prochaine.
- Une équipe de Canal + suivra l'équipe durant l'euro
- Le prochain numéro de BasketBall Magazine sera spécialement dédié à l'Euro Féminin.
- Mise en relation avec l'IMAPS : collection de dons avec l'IGR.

Françoise AMIAUD informe qu'une remise officielle de la brochure sur l'Histoire du Basket a eu lieu le 15 Mai dernier à l'INSEP, aux jeunes du Centre Fédéral, et en présence de Jim BILBA, parrain de la promotion.

Elle propose Edwige LAWSON comme marraine de la prochaine promotion du CFBB.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents

Jean-Pierre SIUTAT souhaite rappeler que les Etats Généraux du Sport Féminin se sont déroulés à Bourges récemment, sur l'initiative du club de Bourges Basket. Cela peut lancer des idées originales sur la promotion du Basket féminin.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite remercier tous les services impliqués dans les finales Coupe de France, tout s'est très bien passé.

• Euro 2013 Féminin

Jean-Pierre HUNCKLER : l'Assemblée Générale du Conseil de Surveillance a eu lieu ce matin afin de valider les comptes, en présence de Rémy GAUTRON, Trésorier de l'Euro.

La finalisation est en cours avec les COS sur l'organisation des buvettes, sur tous les différents sites.

Nous avons comptabilisé environ 700 bénévoles sur l'ensemble des sites.

L'état actuel de la billetterie, sur les différents sites, annonce une grande réussite en perspective.

Gérald NIVELON fait un point sur le match de préparation qui s'est déroulé à Clermont Ferrand.

6. Délégation aux Territoires.

Coopérations Territoriales de Clubs : premiers retours

Pierre COLLOMB informe que les structures posent beaucoup de questions sur les Coopérations Territoriales de Clubs, et notamment sur les différentes possibilités de mise en place. Comme le règlement n'est pas encore finalisé, il est compliqué de répondre précisément à toutes les demandes. Il faut aussi prendre en compte le problème de coordination avec le plan de développement territorial.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le Comité Directeur a déjà adopté un plan qu'il est maintenant nécessaire de mettre en place. Beaucoup de projets sont en attente, il va falloir vérifier que ces projets sont en phase avec la commande politique.

Il informe de l'organisation d'un temps de travail avec toutes les parties concernées le 30 Mai prochain, afin de finaliser le règlement à mettre en place, la convention cadre ainsi qu'une note d'accompagnement pour les clubs et les structures.

Sébastien DIOT confirme que les structures posent de nombreuses questions. Il communique quelques exemples de questions qu'il a reçues.

• Eco charte interne.

Gérald NIVELON expose le document (annexe 3) présenté au personnel FFBB ce matin.

7. Délégation à la Jeunesse.

• Point général

Catherine GISCOU communique un point sur la Délégation à la Jeunesse :

- OBE : le dernier chiffre fait état de 33200 licences contact OBE. Il faut encore noter un manque de réactivité sur le terrain pour les validations, ce qui entraîne un léger retard dans l'envoie des dotations. Le souhait est de faire une note aux structures décentralisées, pour leur rappeler l'importance de l'étape de la validation.
- Préparation des 3 actions sur l'EuroBasket Women.
- Gilles MALECOT effectue actuellement sa tournée en zone GuyMarGua.
- Tournoi Inter Ligues National à Fréjus : le compte rendu est en cours de réalisation.

Elle communique les propositions d'attributions du Label Ecole Française de MiniBasket (jusqu'au 30 Juin 2016) à : ES Baldomerienne St Galmier et Cercle Laïque Antoine Remond, et propose le renouvellement du Label Ecole Française de MiniBasket (jusqu'au 30 Juin 2016) à : BC des Remparts St Mitre, FJ Belley et St Rémy Sport Basket.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

• Licence AS U11

Cathy GISCOU rappelle que deux Comités Départementaux étaient désignés comme pilotes de ce projet et qu'aucun des deux n'a reçu de demande de licence AS pour les U11.

Le projet est donc abandonné pour le moment.

• Règlement Mini Basket

Cathy GISCOU informe qu'aucune demande de modification ne lui est parvenue, de la part des membres du Comité Directeur. Le règlement MiniBasket proposé lors de la réunion des 3 et 4 Mai 2013 (annexe 4) est donc validé et sera adressé aux structures.

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Point général

Christophe ZAJAC communique un point sur les différents dossiers en cours de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Le recours avec les arbitres est presque clos
- URSSAF : l'audience de plaidoirie a été reportée à une date ultérieure.
- Paris sportifs : La FFBB a obtenu l'accord de la FIBA Europe pour être habilitée à organiser les Paris Sportifs sur l'EuroWomen.
- Agents Sportifs : Une journée de formation a été organisée avec une quarantaine d'Agents qui s'est très bien déroulée et dont les retours sont positifs.

Dossiers d'unions

Christophe ZAJAC expose les demandes d'unions reçues par la Commission Juridique :

- UBF 37 : la Commission émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral

Carquefou / Ste Luce : la Commission émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral

 BC Pontois / Châteaudun : demande de dérogation pour absence d'une équipe réserve. La Commission émet un avis favorable à la demande.

Refus du Bureau Fédéral

 Beaumont Cournon Auvergne Basket : demande de dérogation pour 2 équipes séniors. la Commission émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral

- Union Tarbes Lourdes Pyrénées basket. la Commission émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral

9. Secrétariat Général.

• Point général

Thierry BALESTRIERE fait le point sur les dossiers en cours du Secrétariat Général :

- Rappel : il était demandé à chacun de communiquer les éléments du rapport moral pour le 25 Mai 2013.
- Mise en service du contrôle d'accès à la FFBB cette semaine. Un système de badges ou codes est mis en place.
- Un Conseil de Zone était organisé à la FFBB le 12 avril dernier. Une nouvelle réunion sera organisée le 28 Mai prochain, pour déterminer le fonctionnement des zones.
- Nouvelle Charte des Officiels : les Ligues et Comités seront sollicités lors de l'Assemblée Générale pour la création de groupes de travail.

Calendrier administratif 2013-2014

Thierry BALESTRIERE expose le premier projet de calendrier administratif (annexe 5).

Conseil d'Honneur : nouveau membre

Thierry BALESTRIERE informe que le Conseil d'Honneur a coopté Bernard GAVA, comme nouveau membre du Conseil d'Honneur.

10. Trésorerie.

Point général.

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point sur la Trésorerie Générale et informe que c'est une période de grosse activité du service comptable actuellement. Il tient à remercier tous les membres du Bureau Fédéral pour leurs retours dans le cadre de la construction du budget prévisionnel. Tout se déroule bien actuellement. Un premier projet de budget a été présenté ce matin au Président. Des arbitrages sont encore à réaliser.

Il informe qu'il poursuit ses relances aux clubs non en règle avec la trésorerie fédérale. Certains clubs ont donné suite aux relances et un courrier recommandé avec accusé de réception sera adressé aux clubs qui n'ont pas donné suite aux premières relances

Jean-Pierre SIUTAT précise que concernant le budget prévisionnel, il y a encore des lignes inconnues, notamment la négociation de la convention d'objectif. Les arbitrages seront réalisés de façon posée.

• Financement des délégués 3x3 de zone

Nathalie LESDEMA souhaite savoir s'il est possible que les zones ajoutent une ligne budgétaire supplémentaire pour le déplacement des délégués dans les zones. Il y a un vrai travail de terrain à réaliser.

Une discussion s'engage.

Une étude sera réalisée sur l'opportunité de mettre en place une telle demande.

11. Administration Fédérale et Direction Technique Nationale.

Point général

Patrick BEESLEY communique un point sur les actions en cours :

- Des négociations sont en cours sur l'aménagement du temps de travail.
- La NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) est également en cours.
- Mise en place d'un nouveau logiciel pour la badgeuse du personnel fédéral.

Il informe de l'arrivée de nouveaux stagiaires (annexe 6).

• Equipes de France

Patrick BEESLEY rappelle que l'Equipe de France Féminine a débuté sa préparation par 3 matches contre l'Italie. Le groupe est en cours de finalisation avec 16 joueuses actuellement et sera prochainement réduit aux 12 joueuses qui participeront à l'Euro.

Accord FFBB-LNB-UCPB répartition des recettes liées au départ d'un joueur vers l'étranger

Patrick BEESLEY rappelle qu'un accord a été mis en place entre la FFBB, la LNB et l'UCPB et que le nombre de points a été augmenté avec un bonus supplémentaire pour les clubs formateurs ultramarin.

12. Questions diverses

Alain SALMON informe qu'une seconde réunion de travail a eu lieu sur les Championnats Jeunes et qu'un point sera présenté au prochain Bureau Fédéral.

Jean-Yves GUINCESTRE : concernant la cardiomyopathie de Ludovic VATY, il est souhaitable de mener une réflexion sur les moyens de dépistage mis à notre disposition et surtout sur les procédures de suivi des dossiers.

Fred FORTE fait part de demandes qu'il a reçues des clubs de LF2 concernant les Centres d'Entraînement, qui ont beaucoup de mal à réaliser de tels projets.

Françoise AMIAUD demande si la FFBB est associée au projet de réaménagement de la Halle Carpentier ? Si oui, il serait intéressant de demander de couvrir les terrains extérieurs souvent utilisés pour faire des animations.

Thierry BALESTRIERE propose la composition de la Commission d'Urgence auprès de la Ligue Nationale de Basket, avec : Michel COURTIN, Christophe BECAVIN et Stéphanie PIOGER.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 22 Juin 2013 à La Roche Sur Yon.